

**VOICI COMMUNIQUÉ PAR LA PRÉFECTURE L'ORDRE DU JOUR
DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA PRESERVATION DES ESPACES, NATURELS,
AGRICILES ET FORESTIERS**

- SEANCE DU JEUDI 21 MARS 2023 -

L'ordre du jour prévisionnel est le suivant :

- approbation du procès-verbal de la commission du 16 février (sous réserve) ;
- **9h15** : examen du permis de construire un parc photovoltaïque au sol sur la commune de Misy-sur-Yonne ;
- **10h00** : examen du PLU de la commune de Chalifert ;
- **10h45** : examen du permis de construire un parc photovoltaïque au sol sur la commune de Presles en Brie ;
- **Points divers** (présentation secrétariat CDPENAF)
 - règlement intérieur
 - examen du PLU de la commune de Courtacon ;
 - examen de la carte communale de Gironville ;
 - examen du PLU de la commune de Grandpuits-Bailly-Carrois (sous réserve)